



Fiche descriptive Ramsar

France

Etang de Saint-Paul



Date d'inscription	15 juillet 2019
Site numéro	2398
Coordonnées	20°59'59"S 55°17'30"E
Superficie	485,00 ha

Codes couleur

Les champs qui sont ombrés en bleu clair concernent des données et informations uniquement requises en cas de mise à jour de la FDR. Veuillez noter que certains champs concernant des aspects de la Partie 3, la Description des Caractéristiques Ecologiques de la FDR (ombrés en mauve) ne doivent pas être remplis dans le cadre d'une FDR normale; ils sont inclus par souci d'exhaustivité, pour assurer la cohérence voulue entre la FDR et la Description des caractéristiques écologiques 'complète' adoptée dans la Résolution X.15 (2008). Si une Partie contractante ne dispose pas d'informations pertinentes pour ces champs (par exemple issues d'une description nationale des caractéristiques écologiques), elle peut, si elle le souhaite, inclure des informations dans ces champs additionnels

1 - Résumé

Résumé

Le site de l'Étang de Saint-Paul, situé dans l'ouest de l'île de La Réunion, la zone la plus sèche, couvre une superficie de 485 ha et se trouve être la plus grande zone humide des Mascareignes.

Ce site, d'une extrême richesse, recèle d'innombrables espèces animales et végétales qui participent au maintien de la diversité biologique et génétique des Mascareignes et de l'ouest de l'océan Indien.

Les habitats naturels typiques des zones humides qui le composent (papyraies, typhaies, prairies hygrophiles ou sub-mangrove) sont très influencés par les caractéristiques hydrologiques de l'étang : certaines sources qui l'alimentent sont contaminées par des intrusions souterraines d'eau salée entraînant le développement d'espèces très diversifiées. Les ravines qui s'y déversent constituent également des réservoirs de biodiversité, abritant de nombreuses espèces rares qui dépendent de l'étang dans leur structure et leur fonctionnement écosystémique.

L'Étang de Saint-Paul constitue un habitat majeur pour les différentes espèces d'oiseaux d'eau, comme le Héron strié et la Poule d'eau.

Outre sa valeur écologique, le site a une valeur historique importante : il s'agit du berceau de la colonisation réunionnaise, au sein duquel l'agriculture et la pêche se sont développées et continuent d'être pratiquées.

Les activités de loisirs nautiques ou pédestres favorisent la découverte de cet écosystème par des publics variés.

En raison de la localisation du site au sein d'un bassin de vie très densément peuplé, la pression anthropique qu'il subit est importante et peut s'avérer complexe à gérer. La dégradation de certains habitats accentue, voire accélère, les expansions d'agents de perturbation nuisibles à la biodiversité autochtone des écosystèmes naturels. Aussi, la lutte contre les espèces végétales exotiques envahissantes et les espèces animales invasives est une priorité.

La Réserve Naturelle Nationale, entièrement incluse dans le site, possède un gestionnaire et un plan de gestion. 447 ha de cette zone humide d'importance internationale sont ainsi déjà protégés et gérés, garantissant la préservation des caractéristiques hydrologiques et écologiques du site à long terme. La reconnaissance officielle (label Ramsar), procurera un gage de crédibilité et de confiance valorisant les actions entreprises pour enrayer la disparition des zones humides et permettra d'étendre les mesures de gestion à certaines ravines adjacentes.

2 - Données et localisation

2.1 - Données officielles

2.1.1 - Nom et adresse du compilateur de cette FDR

Compilateur 1

Nom	Pascal HOARAU, Directeur de la Régie RNNESP et Conservateur de la RNNESP
Institution/agence	Régie RNNESP (Réserve Naturelle Nationale de l'Étang de Saint-Paul)
Adresse postale	18, impasse des roseaux, Grande Fontaine, 97460 Saint-Paul, La Réunion
Courriel	p.hoarau@reserve-etangstpaul.fr
Téléphone	+262262459042
Fax	+262262459059

2.1.2 - Période de collecte des données et des informations utilisées pour compiler la FDR

Depuis l'année	1977
Jusqu'à l'année	2016

2.1.3 - Nom du Site Ramsar

Nom officiel (en anglais, français ou espagnol)	Étang de Saint-Paul
---	---------------------

2.2 - Localisation du site

2.2.1 - Définir les limites du site

b) Carte/image numériques

<1 fichier(s)>

Former maps	0
-------------	---

Description des limites

Le périmètre du site contient des surfaces classées en aires protégées ou des surfaces soumises à des mesures de protection ou d'inventaire :

- au nord et à l'ouest, les limites sont celles de la Réserve Naturelle Nationale (RNN) de l'Étang de Saint-Paul, créée en 2008,
- les sites en Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique de type 1 (ZNIEFF 1), délimitant les ravines du Bernica, Divon, Renaud, Tête Dure et Bassin ont été partiellement inclus dans le périmètre Ramsar.

L'emprise des ravines incluses dans le périmètre Ramsar s'étend du Domaine Public Fluvial (DPF) jusqu'en haut des falaises associées.

- l'étang de Saint-Paul et les sources du Tour des Roches sont deux sites géologiques identifiés comme remarquables à l'échelle de La Réunion (Michon 2017).

Les limites du site s'inscrivent dans une logique de continuité écologique, et intègrent les Trames Vertes et Bleues régionales, en connectant les habitats en amont et en aval jusqu'au littoral. Ainsi, la continuité hydraulique amont/aval a été recherchée, notamment pour le déplacement libre des organismes aquatiques, y compris sous la route-digue du Tour des Roches, qui n'est pas directement gérée par le gestionnaire.

2.2.2 - Emplacement général

a) Dans quelle grande région administrative se trouve le site?	Commune de Saint-Paul, Territoire de la Côte Ouest, Département de La Réunion
--	---

b) Quels sont la ville ou le centre de population les plus proches?	Saint-Paul
---	------------

2.2.3 - Pour les zones humides situées sur des frontières nationales seulement

a) La zone humide s'étend-elle sur le territoire d'un ou de plusieurs autres pays? Oui Non

b) Le site est-il adjacent à un autre Site Ramsar inscrit qui se trouve sur le territoire d'une autre Partie contractante? Oui Non

2.2.4 - Superficie du site

Superficie officielle, en hectares (ha):	485
--	-----

Superficie en hectares (ha) telle que
calculée d'après les limites SIG

485.369

2.2.5 - Biogéographie

Régions biogéographiques

Système(s) de régionalisation	Région biogéographique
Marine Ecoregions of the World (MEOW)	Iles des Mascareignes
Freshwater Ecoregions of the World (FEOW)	Mascareignes

3 - Pourquoi le site est-il important?

3.1 - Critères Ramsar et leur justification

- Critère 1: Types de zones humides naturels ou quasi naturels représentatifs, rares ou uniques

L'étang de Saint-Paul se trouve à l'ouest de l'île de La Réunion dans la zone la plus sèche de l'île. Néanmoins, il s'avère être le plus grand étang littoral des côtes réunionnaises et la plus grande zone humide des Mascareignes, avec une taille supérieure à 400 ha. Sa formation géologique rend cet étang tropical particulier et rare.

Il a une fonction essentielle pour les habitats et écosystèmes qui le bordent. Il draine une partie du bassin versant du Grand Bénare (106 km²), composé de nombreuses ravines non pérennes qui vont à leur tour alimenter l'étang lors des périodes de fortes pluies. La plupart du temps, l'apport en eau de l'étang est assuré par les remontées d'eaux souterraines et par les sources situées au pied du bassin versant et bordant la plaine alluviale de Saint-Paul. Au total, 24 sources alimentent l'Étang de Saint-Paul dont les principales sont les sources du Moulin, Champcourt, Cresson et Parc Amazone qui apportent à elles seules près de 76% du débit de l'étang (Antea, 2001).

Ces apports sont indispensables pour l'étang puisque celui-ci se trouve dans l'une des zones les plus sèches de La Réunion.

Les principaux services hydrologiques de l'Étang de Saint-Paul pourraient se résumer ainsi :

- une zone tampon entre les apports hydriques du bassin versant et le relargage de ces eaux dans la mer, qui permet en période pluviale la protection de la ville de Saint-Paul (commune de plus de 100 000 habitants),
- la principale ressource en eau type AEP (Alimentation en Eau Potable) de la commune avec la présence de 7 forages et puits pour un prélèvement annuel moyen de 8 millions de m³.

Services hydrologiques fournis

Outre son aspect géologique remarquable, sa diversité en espèces et en habitats fait de l'Étang de Saint-Paul l'un des sites les plus diversifiés de l'île avec près de 19 habitats et formations végétales décrites et recensées (Lacoste et al. 2014). Cette mosaïque d'habitats fait la richesse et la beauté de ce site. L'étang est principalement constitué de communautés végétales typiques des zones humides qui s'y sont développées naturellement, telles que les papyrus, les typhaies, les prairies hygrophiles et les reliques de végétation de sub-mangrove.

La faune est composée de nombreuses espèces endémiques de La Réunion et des Mascareignes, dont une avifaune remarquable, complétée d'oiseaux migrateurs de longue distance. Ce site a une importance particulière à l'échelle du bassin Océan Indien pour nombre d'espèces qui y trouvent un lieu de nourrissage, de chasse, de reproduction et/ou de protection.

L'écosystème de l'Étang de Saint-Paul possède également un rôle d'épuration de la masse d'eau continentale de l'étang qui constitue le plus grand réservoir d'eau potable pour les populations du territoire.

Autres services écosystémiques fournis

L'agriculture est la première activité socio-économique qui s'est développée sur les zones périphériques de l'étang, occupant à ce jour 87 ha. Cette activité assure de manière directe et indirecte les revenus de plusieurs centaines de familles, et reste à ce jour la plus importante activité de la zone. Les pratiques agricoles évoluent peu à peu sous l'impulsion du gestionnaire du site qui tente de diminuer les pressions sur cet écosystème fragile.

L'étang est fréquenté par une population régulière de pêcheurs structurée en association (plus de 110 adhérents). De nombreux usages traditionnels et de loisirs restent ancrés sur le secteur. Il s'agit en outre d'un lieu de tourisme et d'activité de loisir : des sentiers pédestres ont été aménagés pour permettre aux visiteurs et riverains de profiter des différents écosystèmes de l'Étang de Saint-Paul et de ses ravines adjacentes. Le site de l'Étang représente la plaque tournante du tourisme vert de la commune et plus généralement du territoire de la Côte Ouest. De nombreux projets structurants et durables sont programmés sur le secteur. Les activités nautiques sont aussi très présentes sur la partie aval de l'étang : ski nautique sur la partie à l'ouest du pont de la RN1, aviron, kayak, etc. La Régie de la Réserve Naturelle de l'Étang de Saint-Paul organise des balades en kayak pour faire découvrir l'Étang de Saint-Paul. Pour finir, de nombreuses aires de détente situées dans le périmètre de la réserve, comme la Cocoteraie, sont très appréciées par les familles créoles qui trouvent en ces lieux des places idéales de pique-nique le week-end, tradition très ancrée dans la culture créole à La Réunion. Plusieurs associations travaillent ainsi de concert avec le gestionnaire au niveau de l'entretien et/ou de la valorisation des espaces naturels, induisant une centaine d'emplois directs ou indirects.

Autres raisons

Il s'agit d'une ancienne baie qui sous l'action de la sédimentation marine et détritique (issue du cône de déjection de la Rivière des Galets qui draine le cirque de Mafate) s'est comblée au fil du temps pour devenir une plaine alluviale. L'une de ses particularités est qu'elle est la majeure partie du temps isolée de la mer du fait de la présence d'un cordon dunaire obstruant son embouchure. Cet environnement riche, accolé à la « Baie du meilleur ancrage » (la baie de Saint-Paul), a été le lieu de l'installation des premiers habitants de La Réunion. Le site regorge de bâtiments et d'édifices historiques témoignant de ce passé.

Il est également un type de zone humide rare pouvant être considéré comme une lagune d'eaux saumâtres avec des intrusions d'eau de mer, issues d'une part de la mer et d'autre part de failles souterraines, se mélangeant avec les sources d'eaux douces pour créer des conditions environnementales uniques. Ces intrusions d'eau salée ont un impact considérable sur la répartition des espèces végétales et animales qui peuplent l'étang.

Critère 2: Espèces rares et communautés écologiques menacées

Critère 3: Diversité biologique

Justification

Au-delà des espèces et communautés d'intérêt international décrites au critère 2, la mosaïque des habitats du site abrite une biodiversité typique des zones humides, dans tous les compartiments de la flore (aquatique, sub-aquatique et émergée) et de la faune (oiseaux, poissons et macro-crustacés, insectes, etc.). L'Étang de Saint-Paul étant la plus grande et la mieux préservée des zones humides des Mascareignes, il est un site majeur pour le maintien de cette biodiversité. Le site accueille régulièrement des espèces migratrices, comme le Faucon concolore, ou des oiseaux limicoles comme le Courlis corlieu, le Pluvier de Leschenault ou le Chevalier guignette. Bien que les Chiroptères ne soient pas des espèces typiques des zones humides, ces dernières sont prioritaires pour les chauves-souris insectivores de par la quantité de proies produites, notamment, dans le cas de l'Étang de Saint-Paul, pour le petit molosse de La Réunion, espèce endémique de l'île.

Critère 4: Habitat pour un stade critique du cycle et de vie ou lors de conditions difficiles

Critère 7: Espèces de poisson significatives ou représentatives

Justification

L'ichtyofaune dulçaquicole de La Réunion est composée d'une cinquantaine d'espèce, dont les deux tiers environ sont indigènes de l'île. Cette diversité est relativement faible comparée à d'autres zones tropicales, et place La Réunion, et le Site de l'Étang de Saint-Paul, comme un habitat marginal au sein de la zone biogéographique.

Cependant, il est à noter que quatre espèces de poissons et une espèce de macro-crustacés vivant dans l'Étang de Saint-Paul sont endémiques de la zone ouest de l'Océan Indien et sont importantes à ce titre pour la biodiversité de la région. Il s'agit de l'Anguille du Mozambique (*Anguilla mossambica*), de la Loche des sables (*Awaous commersoni*), du Cabot noir (*Eleotris klunzingerii*, anciennement nommée *E. fusca*), du Cabot rayé (*Stenogobius polyzona*) et de l'Écrevisse (*Macrobrachium lepidactylus*). 3 autres espèces de poissons et 2 macro-crustacés menacés sont indigènes de La Réunion avec une large distribution Indo-pacifique.

La phase larvaire en mer pour les poissons et crustacés indigènes de La Réunion, et donc du Site, est une caractéristique biologique importante pour la conservation et la gestion des stocks de ces espèces. En effet, avant que les larves ne remontent dans les eaux douces (rivières et étangs) pour se développer, les courants marins les dispersent devant les différentes embouchures, permettant potentiellement de recoloniser des secteurs perturbés. Les échanges régionaux inter-îles sont possibles également lors de ces stades larvaires en mer.

Critère 8: Frayères pour les poissons, etc.

Justification

La majorité des espèces de poissons et de macro-crustacés indigènes de La Réunion sont amphidromes; elles grandissent et se reproduisent dans l'étang, même si leurs habitats de reproduction ne sont pas connus et cartographiés avec précision. C'est le cas des espèces d'Eleotridae, de Gobidae et les macro-crustacés. Les habitats aquatiques favorables à la reproduction des poissons et qui sont les mieux représentés sont les fonds sablo-vaseux, et les milieux rivulaires. Quelques secteurs en amont du site présentent des faciès lotiques; c'est le cas à proximité des sources du Moulin et de Champcourt par exemple, ou dans la ravine Divon.

L'étang de Saint-Paul, par sa taille et la diversité des habitats présents, est une zone importante pour le cycle de vie de nombreuses espèces de poissons et de macro-crustacés à La Réunion et dans l'ouest de l'océan Indien.

3.2 - Espèces végétales dont la présence explique l'importance internationale du site

Nom scientifique	Nom commun	Critère 2	Critère 3	Critère 4	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	Autre statut	Justification
<i>Adiantum poiretii</i>	Capillaire des bois	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	VU (Liste Rouge Régionale)	Indigène de La Réunion
<i>Aeschynomene brevifolia</i>		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	CR (Liste Rouge Régionale)	Indigène de La Réunion
<i>Alternanthera sessilis</i>	Brède emballage	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LC	<input type="checkbox"/>	VU (Liste Rouge Régionale)	Cryptogène
<i>Bacopa monnieri</i>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LC	<input type="checkbox"/>	CR (Liste Rouge Régionale)	Indigène de La Réunion
<i>Ceratopteris cornuta</i>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LC	<input type="checkbox"/>	EN (Liste Rouge Régionale)	Indigène de La Réunion
<i>Cissus anulata</i>		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	CR (Liste Rouge Régionale)	Endémique de La Réunion et Maurice
<i>Cyperus articulatus</i>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LC	<input type="checkbox"/>	VU (Liste Rouge Régionale)	Indigène de La Réunion
<i>Dendrobium umbellatum</i>	Bois malgache	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	LC (Liste Rouge Régionale)	Indigène de La Réunion
<i>Dombeya acutangula acutangula</i>	Mahot tantan	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	VU (Liste Rouge Régionale)	Endémique de La Réunion et Rodrigues
<i>Doryopteris pedatoides</i>		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	EN (Liste Rouge Régionale)	Indigène de La Réunion
<i>Fernelia buxifolia</i>	Bois de balai	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	EN (Liste Rouge Régionale)	Endémique des Mascareignes
<i>Fimbristylis complanata</i>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LC	<input type="checkbox"/>	VU (Liste Rouge Régionale)	Indigène de La Réunion
<i>Heritiera littoralis</i>	Toto margot	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LC	<input type="checkbox"/>	CR (Liste Rouge Régionale)	Cryptogène
<i>Hibiscus ovalifolius</i>		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	CR (Liste Rouge Régionale)	Indigène de La Réunion
<i>Hydrilla verticillata</i>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LC	<input type="checkbox"/>	EN (Liste Rouge Régionale)	Indigène de La Réunion
<i>Latania lontaroides</i>	Latanier rouge	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	EN	<input type="checkbox"/>	CR (Liste Rouge Régionale)	Endémique de La Réunion
<i>Ludwigia adscendens diffusa</i>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	VU (Liste Rouge Régionale)	Indigène de La Réunion
<i>Monarrhenus pinifolius</i>	Bois de chenilles	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	VU (Liste Rouge Régionale)	Endémique de La Réunion
<i>Najas madagascariensis</i>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	EN	<input type="checkbox"/>	CR (Liste Rouge Régionale)	Cryptogène
<i>Phragmites mauritianus</i>	Roseau	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	EN (Liste Rouge Régionale)	Indigène de La Réunion
<i>Potamogeton nodosus</i>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	LC	<input type="checkbox"/>	CR (Liste Rouge Régionale)	Indigène de La Réunion
<i>Setaria geminata</i>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	VU (Liste Rouge Régionale)	Cryptogène
<i>Stuckenia pectinata</i>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	CR (Liste Rouge Régionale)	Indigène de La Réunion
<i>Tabernaemontana persicariifolia</i>	Bois de lait	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	CR (Liste Rouge Régionale)	Endémique de La Réunion et Maurice
<i>Talipariti tiliaceum</i>	Mova	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	EN (Liste Rouge Régionale)	Indigène de La Réunion
<i>Thespesia populneoides</i>	Porché	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	CR (Liste Rouge Régionale)	Indigène de La Réunion
<i>Typhonodorum lindleyanum</i>	Via	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	EN (Liste Rouge Régionale)	Cryptogène

Nom scientifique	Nom commun	Critère 2	Critère 3	Critère 4	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	Autre statut	Justification
<i>Vepris lanceolata</i>	Patte poule	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	VU (Liste Rouge Régionale)	Indigène de La Réunion
<i>Volkameria heterophylla</i>	Bois de chenilles	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	CR (Liste Rouge Régionale)	Endémique de La Réunion et Maurice

Nota : Le statut indiqué dans le champ « UICN Liste Rouge » correspond au statut de menace mondial. Il est complété par le statut UICN régional (champ « Autre statut ») qui rend compte d'une manière plus pertinente de la réalité écologique au niveau local. Les évaluations ont été réalisées en 2010 pour la Flore vasculaire de La Réunion (UICN 2010) : <https://uicn.fr/liste-rouge-flore-reunion/>

Le statut d'indigénat, établi par le CBN-CPIE de Mascarin, est reporté dans le champ « Justification » : toutes les espèces citées sont soit endémiques strictes de La Réunion, endémiques des îles des Mascareignes, indigènes (ou probablement indigène) de La Réunion, ou cryptogènes pour 6 d'entre elles (indigènes ou exotiques indéterminées). Les espèces cryptogènes sont considérées, à La Réunion, comme des espèces indigènes, en l'absence de données historiques ou phylogéographiques complémentaires. Ainsi, elles ont été évaluées dans la Liste Rouge de 2010.

Parmi les espèces d'importance internationale, certaines ne sont pas inféodées aux zones humides ; il s'agit par exemple de *Cissus anulata*, *Monarrhenus pinifolius*, *Tabernaemontana persicariifolia* ou *Fernelia buxifolia*. Ces espèces sont présentes sur les bords des ravines et falaises intégrées au site Ramsar. Elles sont typiques d'un habitat devenu aujourd'hui très rare et très menacé à La Réunion : la forêt semi-xérophile. Cet habitat autrefois répandu dans les Bas de l'ouest de l'île ne couvre aujourd'hui plus que 1% de sa surface originelle, et fait l'objet depuis 2009 d'un effort important de conservation au travers des programmes LIFE+ Corexerun puis LIFE+ Forêt Sèche.

Une espèce complémentaire est à ajouter au tableau ci-dessus, car absente de Catalog of Life:
Sida cordifolia subsp. *cordifolia* ; critères 2 et 4 ; autre statut EN ; Cryptogène

3.3 - Espèces animales dont la présence explique l'importance internationale du site

Phylum	Nom scientifique	Nom commun	L'espèce justifie le critère				L'espèce contribue au critère				Taille pop.	Période de Est. pop.	% occurrence 1)	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	CMS Annexe I	Autre statut	Justification
			2	4	6	9	3	5	7	8								
Oiseaux																		
CHORDATA/ AVES	<i>Aerodramus francicus</i>	Salangane des Mascareignes	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				NT	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	VU (Liste Rouge Régionale)	Endémique des Mascareignes. Site utilisé pour l'alimentation et la reproduction.
CHORDATA/ AVES	<i>Butorides striata rutenbergi</i>	Butor	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	NT (Liste Rouge Régionale)	Indigène de La Réunion. Site utilisé pour l'alimentation et la reproduction.
CHORDATA/ AVES	<i>Circus maillardi</i>	Papangue	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	2			EN	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	EN (Liste Rouge Régionale)	Endémique de La Réunion. Site utilisé pour l'alimentation et la reproduction.
CHORDATA/ AVES	<i>Falco concolor</i>	Faucon	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				VU	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	NT (Liste Rouge Régionale)	Site utilisé comme halte migratoire.
CHORDATA/ AVES	<i>Gallinula chloropus pyrrhorrhoa</i>	Poule d'eau	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	NT (Liste Rouge Régionale)	Indigène de La Réunion. Site utilisé pour l'alimentation et la reproduction.
CHORDATA/ AVES	<i>Phaethon lepturus</i>	Paille en queue	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LC (Liste Rouge Régionale)	Indigène de La Réunion. Site utilisé pour la reproduction.
CHORDATA/ AVES	<i>Phedina borbonica borbonica</i>	Hirondelle des Mascareignes	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	VU (Liste Rouge Régionale)	Endémique de La Réunion et de Maurice. Site utilisé pour l'alimentation et la reproduction.
CHORDATA/ AVES	<i>Puffinus lherminieri</i>	Puffin tropical	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LC (Liste Rouge Régionale)	Indigène de La Réunion. Site utilisé pour la reproduction.

Phylum	Nom scientifique	Nom commun	L'espèce justifie le critère				L'espèce contribue au critère				Taille pop.	Période de Est. pop.	% occurrence 1)	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	CMS Annexe I	Autre statut	Justification
			2	4	6	9	3	5	7	8								
CHORDATA/ AVES	<i>Zosterops borbonicus</i>	Zoizo blanc	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LC (Liste Rouge Régionale)	Endémique de La Réunion. Site utilisé pour l'alimentation et la reproduction.
Poissons, mollusques et crustacés																		
CHORDATA/ ACTINOPTERYGII	<i>Anguilla bicolor</i>	Anguille bicolor	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				NT	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	CR (Liste Rouge Régionale)	Indigène de La Réunion. Site utilisé pour l'alimentation.
CHORDATA/ ACTINOPTERYGII	<i>Anguilla mossambica</i>	Anguille du Mozambique	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	CR (Liste Rouge Régionale)	Endémique région Ouest Océan Indien. Site utilisé pour l'alimentation.
CHORDATA/ ACTINOPTERYGII	<i>Awaous commersoni</i>	Loche des sables	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	CR (Liste Rouge Régionale)	Endémique région Ouest Océan Indien. Site utilisé pour l'alimentation et la reproduction.
CHORDATA/ ACTINOPTERYGII	<i>Eleotris fusca</i>	Cabot noir	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	EN (Liste Rouge Régionale)	Endémique région Ouest Océan Indien. Site utilisé pour l'alimentation et la reproduction.
CHORDATA/ ACTINOPTERYGII	<i>Eleotris mauritiana</i>	Cabot noir	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	CR (Liste Rouge Régionale)	Indigène de La Réunion. Site utilisé pour l'alimentation et la reproduction.
CHORDATA/ ACTINOPTERYGII	<i>Kuhlia rupestris</i>	Poisson plat	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	VJ (Liste Rouge Régionale)	Indigène de La Réunion. Site utilisé pour l'alimentation.
ARTHROPODA/ MALACOSTRACA	<i>Macrobrachium australe</i>	Chevette australe	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	VJ (Liste Rouge Régionale)	Indigène de La Réunion. Site utilisé pour l'alimentation et la reproduction.
ARTHROPODA/ MALACOSTRACA	<i>Macrobrachium lar</i>	Camaron	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	NT (Liste Rouge Régionale)	Indigène de La Réunion. Site utilisé pour l'alimentation et la reproduction.
ARTHROPODA/ MALACOSTRACA	<i>Macrobrachium lepidactylus</i>	Ecrevisse	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	NT (Liste Rouge Régionale)	Endémique région Ouest Océan Indien. Site utilisé pour l'alimentation et la reproduction.
CHORDATA/ ACTINOPTERYGII	<i>Stenogobius polyzona</i>	Cabot rayé	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	DD (Liste Rouge Régionale)	Endémique région Ouest Océan Indien. Site utilisé pour l'alimentation et la reproduction.
Autres																		
ARTHROPODA/ INSECTA	<i>Coenagriocnemis reuniensis</i>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	EN (Liste Rouge Régionale)	Endémique de La Réunion. Site utilisé pour l'alimentation et la reproduction.
CHORDATA/ MAMMALIA	<i>Mormopterus francoismoutoui</i>	Petit Mlosse de La Réunion	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LC (Liste Rouge Régionale)	Endémique de La Réunion. Site utilisé pour l'alimentation et la reproduction.
CHORDATA/ MAMMALIA	<i>Taphozous mauritanus</i>	Taphien de Maurice	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	NT (Liste Rouge Régionale)	Indigène de La Réunion. Site utilisé pour l'alimentation et la reproduction.

1) Pourcentage de la population biogéographique totale dans le site

Nota : Le statut indiqué dans le champ « UICN Liste Rouge » correspond au statut de menace mondiale. Il est complété par le statut UICN régional (champ « Autre statut ») qui rend compte d'une manière plus précise de la réalité écologique au niveau local (UICN 2010). Les évaluations ont été réalisées en 2010 pour la Faune de La Réunion (UICN 2010): <https://uicn.fr/liste-rouge-faune-reunion/>

Deux espèces de chauves-souris (le petit molosse de La Réunion et le Taphien de Maurice) utilisent le site pour s'alimenter, circuler et s'abriter. Les deux espèces ne sont pas considérées menacées à La Réunion (respectivement LC et NT) mais ont une importance en tant que seuls mammifères indigènes de l'île vivants sur le site.

Trois espèces d'oiseaux présents sur le site de manière permanente justifient l'importance du site ; il s'agit du papangue (espèce endémique et seul rapace de La Réunion, classé EN à La Réunion), des hirondelles et salanganes des Mascareignes (toutes deux classées VU à La Réunion). D'autres espèces comme le paille-en-queue ou le puffin du Pacifique nichent dans les falaises des ravines (critère 4).

Du fait de l'avancée des recherches en génétique, particulièrement pour l'ichtyofaune de La Réunion, certaines espèces n'ont pas été intégrées dans ce tableau mais sont susceptibles de l'être lors des futures mises à jour :

- *Kuhlia sauvagii* : les outils taxonomiques récents tendent à mettre en évidence la présence d'une deuxième espèce de *Kuhlia*. Ces deux poissons partagent les mêmes caractéristiques biologiques et sont toujours retrouvés ensemble (critères 2, 3, et 4).
- *Glossogobius kokius* : il s'agit d'une espèce rare qui semble être endémique des îles Maurice et de La Réunion, mais que l'on retrouve principalement à La Réunion dans des milieux sablo-vaseux, caractéristiques de l'Étang (critères 3 et 4).
- *Glossogobius giurus* (la Loche à tête plate) pourrait être inscrite au critère 3.
- *Caridina serratirostris* pourrait être ajoutée aux autres espèces répondant au critère 2.

Les derniers inventaires de l'entomofaune datent de 2001, ce qui explique la faible représentation des insectes dans les différents critères, malgré les nombreuses espèces remarquables d'odonates et de papillons qui peuplent l'Étang de Saint-Paul et ses environs (Couteyen, 2012). Des inventaires sont en cours, en lien avec le Muséum d'Histoire Naturelle de La Réunion, et des compléments majeurs sont à prévoir lors d'une prochaine mise à jour en lien avec la mise à jour du référentiel TAXREF de l'entomofaune réunionnaise par le MNHN.

3.4 - Communautés écologiques dont la présence explique l'importance internationale du site

Nom de la communauté écologique	La communauté satisfait-elle au Critère 2?	Description	Justification
Groupement à <i>Phragmites mauritanus</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	Prairie héliophytique, rencontrée en zone alluviale, plutôt eutrophe et humide, principalement dans le lit mineur des cours d'eaux.	Habitat très rare à La Réunion (Code TDHR: 2.1.3.12)
Groupement à <i>Cyclosorus interruptus</i> et <i>Eleocharis dulcis</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	Fougèraie héliophytique à peuplement herbacé unistrate relativement dense pouvant atteindre 1.80 m de haut, se trouvant dans des eaux peu profondes ou des sols saturés.	Habitat exceptionnel à La Réunion (Code TDHR: 2.1.3.5)
Prairie à <i>Paspalidium geminatum</i> et <i>Cynodon dactylon</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	Végétation herbacée relativement dense, unistrate présente sur des sols rarement inondés, et composée principalement d'alluvions sableuses ou sablo-limoneuses recouvertes d'une couche argilo-limoneuse plus ou moins épaisse.	Habitat très rare à La Réunion (Code TDHR: 2.1.4.2)
Groupement à <i>Thespesia populneoides</i> , <i>Heritiera littoralis</i> et <i>Hibiscus tiliaceus</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	Végétation arbustive haute à arborée de sub-mangrove, se développant sur substrat marécageux à saumâtre et régulièrement soumis à la montée des eaux.	Habitat très rare à La Réunion (Code TDHR: 2.1.5.2)
Falaise à <i>Mnarrhenus pinifolius</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	Végétation indigène semi-xérophile plutôt de type arbustive basse et clairsemée, localisée sur des corniches rocheuses et falaises intérieures.	Habitat à fort intérêt patrimonial (Code TDHR: 3.2.2.8)
Groupement à <i>Najas madagascariensis</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	Groupement de végétation aquatique retrouvé en eaux courantes (associé à <i>Stuckenia pectinata</i>) et en eaux tranquilles (associé à <i>Elodea densa</i>).	Habitat exceptionnel à La Réunion (Code Corine La Réunion: R22.4921)

[Boîte de texte optionnelle pour fournir d'autres informations](#)

Ces 6 communautés végétales sont rares à La Réunion et ont un intérêt patrimonial élevé. Elles sont décrites dans la Typologie Descriptive des Habitats de La Réunion (TDHR : Lacoste et al. 2014) et la Typologie Corine Biotope (Strasberg et al. 2000). Elles correspondent à des habitats aquatiques typiques, des habitats de transition (de sub-mangrove et de prairie humide saisonnièrement en eau), et des milieux semi-xérophiles des Bas de l'ouest de La Réunion.

4 - Comment est le site? (Description des caractéristiques écologiques)

4.1 - Caractéristiques écologiques

L'Étang de Saint-Paul est la plus vaste zone humide des Mascareignes, formé sur une plaine alluvionnaire. Les intrusions d'eau salée par les failles souterraines se mélangent aux sources claires situées à son pourtour, créant des zones d'eau saumâtres et un milieu singulier.

La végétation de la partie située à l'ouest de la RN1 (proche de la mer) présente une formation de sub-mangrove régulièrement soumise à la montée des eaux, constituée de *Thespesia populneoides*, *Heritiera littoralis* et (*Hibiscus tiliaceus*). À l'est de la RN1 se trouve la majeure partie de la zone humide (plus de 300 ha), constituée de formations végétales typiques telles que le groupement à (*Cyclosorus interruptus*) et (*Eleocharis dulcis*) (environ 100 ha) et de la végétation sub-aquatique à (*Cyperus papyrus*) (environ 75 ha).

L'étang présente aussi des groupements exceptionnels à La Réunion et dans les Mascareignes, comme le groupement à *Najas madagascariensis*, le groupement à (*Phragmites mauritianus*), et la prairie à (*Paspalidium geminatum*) qui est la zone ayant la plus grande densité d'insectes. Les ravines qui se déversent dans l'Étang présentent des habitats semi-xérophiles, tels que les falaises à *Monarrhenus pinifolius*.

Ces différents habitats hébergent plusieurs espèces d'oiseaux, comme les Poules d'eau (*Gallinula chloropus pyrrhorhoa*), le Héron strié (*Butorides striata rutenbergi*) ou encore le Papangue (*Circus maillardi*). La salangane des Mascareignes est très présente aussi au-dessus de l'étang, où elle se nourrit d'insectes volants. Les falaises des ravines longeant le site abritent aussi des espèces d'oiseaux marins tels que le Paille-en-queue (*Phaethon lepturus*) et le Puffin tropical (*Puffinus lherminieri*) et servent de zone de gîte pour le Petit molosse de La Réunion (*Mormopterus francoismoutoui*). Les ravines sont pour ces espèces un axe de transit vers les zones d'alimentation au niveau de l'étang.

Concernant l'ichtyofaune et les macro-crustacés, l'Étang compte 7 espèces menacées. Il est important de signaler que toutes les espèces de poissons indigènes sont diadromes : le cycle de vie de ces espèces comprend une phase marine et une phase en eau douce. L'étang a ainsi une place importante dans la conservation de la biodiversité régionale, au-delà des limites du site.

De nombreuses espèces d'insectes se trouvent dans la mosaïque des habitats de l'étang de Saint-Paul, dont des espèces endémiques d'odonates et de papillons. Le travail d'inventaire est en cours actuellement.

4.2 - Quel(s) type(s) de zones humides se trouve(nt) dans le site?

Zones humides marines ou côtières

Types de zones humides (code et nom)	Nom local	Classement de l'étendue (ha) (1: la plus grande - 4: la plus petite)	Superficie (ha) du type de zone humide	Justification du Critère 1
E: Riviages de sable fin, grossier ou de galets	Cordon	4		Représentatif
G: Vasières, bancs de sable ou de terre salée intertidaux		3		Représentatif
I: Zones humides boisées intertidales	Sub-mangrove	3		Unique
J: Lagunes côtières saumâtres/salées	Étang de Saint Paul	1		Unique

Zones humides continentales

Types de zones humides (code et nom)	Nom local	Classement de l'étendue (ha) (1: la plus grande - 4: la plus petite)	Superficie (ha) du type de zone humide	Justification du Critère 1
Eau douce > Eau vive >> M: Rivières/ cours d'eau/ ruisseaux permanents	Ravines	3		Représentatif
Eau saline, saumâtre ou alcaline > Lacs >> Q: Lacs salés/ saumâtres/ alcalins permanents	Étang de Saint-Paul	1		Unique
Eau saline, saumâtre ou alcaline > Marais et mares >> Sp: Marais/ mares salins/ saumâtres	Étang de Saint-Paul	2		Unique
Eau douce > Eau vive >> Y: Sources d'eau douce permanentes; oasis	Sources du Tour des Roches	4		Unique

Zones humides artificielles

Types de zones humides (code et nom)	Nom local	Classement de l'étendue (ha) (1: la plus grande - 4: la plus petite)	Superficie (ha) du type de zone humide	Justification du Critère 1
4: Terres agricoles saisonnièrement inondées	Fond de Jardins	1		Unique
9: Canaux et fossés de drainage ou rigoles	Canaux	2		Unique

Autres habitats qui ne sont pas des zones humides

Autres habitats qui ne sont pas des zones humides dans le site	Superficie (ha) si connue
Cultures permanentes	89
Zones urbanisées et bâties	3
Falaises	

4.3 - Éléments biologiques

4.3.1 - Espèces végétales

Autres espèces de plantes remarquables

Nom scientifique	Nom commun	Position dans l'aire de répartition / endémisme / autre
<i>Commelina diffusa</i>	Petite herbe de l'eau	Indigène de La Réunion
<i>Cyperus difformis</i>		Indigène de La Réunion
<i>Cyperus papyrus</i>	Papyrus	Cryptogène
<i>Eleocharis dulcis</i>		Cryptogène
<i>Equisetum ramosissimum</i>	Prêle	Indigène de La Réunion
<i>Lemna aquinoctialis</i>	Lentille d'eau	Indigène de La Réunion

Espèces de plantes exotiques envahissantes

Nom scientifique	Nom commun	Impacts	
<i>Agave americana</i>	Choca bleu	Actuellement (impacts mineurs)	Aucun changement
<i>Ageratina riparia</i>	Orthochiffon	Actuellement (impacts majeurs)	Aucun changement
<i>Albizia lebbek</i>	Boir noir	Actuellement (impacts mineurs)	Aucun changement
<i>Asystasia gangetica</i>	Herbe le rail	Actuellement (impacts mineurs)	Aucun changement
<i>Asystasia gangetica micrantha</i>	Herbe le rail	Actuellement (impacts mineurs)	Aucun changement
<i>Boehmeria penduliflora</i>	Bois chapelet	Actuellement (impacts majeurs)	Aucun changement
<i>Caesalpinia decapetala</i>	Sappan	Actuellement (impacts mineurs)	Aucun changement
<i>Casuarina equisetifolia</i>	Filao pays	Actuellement (impacts majeurs)	Aucun changement
<i>Coix lacryma-jobi</i>	Grain de Job	Actuellement (impacts mineurs)	Aucun changement
<i>Colocasia esculenta</i>	Songe	Actuellement (impacts mineurs)	Aucun changement
<i>Distimake tuberosus</i>		Actuellement (impacts mineurs)	Aucun changement
<i>Eichhornia crassipes</i>	Jacinthe d'eau	Actuellement (impacts majeurs)	Aucun changement
<i>Erigeron karvinskianus</i>	Pâquerette	Actuellement (impacts majeurs)	Aucun changement
<i>Flacourtia indica</i>	Prune malgache	Actuellement (impacts majeurs)	Aucun changement
<i>Furcraea foetida</i>	Choca vert	Actuellement (impacts majeurs)	Aucun changement
<i>Kalanchoe pinnata</i>	Soudefaf	Actuellement (impacts mineurs)	Aucun changement
<i>Lantana camara</i>	Galabert	Actuellement (impacts majeurs)	Aucun changement
<i>Leucaena leucocephala</i>	Cassi	Actuellement (impacts majeurs)	Aucun changement
<i>Litsea glutinosa</i>	Avocat marron	Actuellement (impacts majeurs)	Aucun changement
<i>Lophospermum erubescens</i>		Actuellement (impacts mineurs)	Aucun changement
<i>Montanoa hibiscifolia</i>	Marguerite de Mai	Actuellement (impacts mineurs)	Aucun changement
<i>Murraya paniculata</i>	Rameau	Actuellement (impacts mineurs)	Aucun changement
<i>Opuntia monacantha</i>		Actuellement (impacts mineurs)	Aucun changement

Nom scientifique	Nom commun	Impacts	
<i>Panicum maximum</i>		Actuellement (impacts mineurs)	Aucun changement
<i>Paspalum paniculatum</i>	Herbe duvet	Actuellement (impacts mineurs)	Aucun changement
<i>Passiflora edulis</i>	Grenadille	Actuellement (impacts mineurs)	Aucun changement
<i>Passiflora suberosa</i>		Actuellement (impacts mineurs)	Aucun changement
<i>Persicaria chinensis</i>		Actuellement (impacts mineurs)	Aucun changement
<i>Pistia stratiotes</i>	Laitue d'eau	Actuellement (impacts majeurs)	Aucun changement
<i>Pluchea rufescens</i>		Actuellement (impacts majeurs)	Aucun changement
<i>Prosopis juliflora</i>	Zépinard	Actuellement (impacts majeurs)	Aucun changement
<i>Ravenala madagascariensis</i>	Ravenale	Actuellement (impacts majeurs)	Aucun changement
<i>Rivina humilis</i>	Groseille	Actuellement (impacts mineurs)	Aucun changement
<i>Rubus alceifolius</i>	Raisin marron	Actuellement (impacts majeurs)	Aucun changement
<i>Salvia coccinea</i>	Sauge	Actuellement (impacts mineurs)	Aucun changement
<i>Salvinia molesta</i>	Fougère d'eau	Actuellement (impacts mineurs)	Aucun changement
<i>Schinus terebinthifolia</i>	Faux poivrier	Actuellement (impacts majeurs)	Aucun changement
<i>Sesbania bispinosa</i>		Actuellement (impacts mineurs)	Aucun changement
<i>Solanum mauritianum</i>	Bringelier marron	Actuellement (impacts majeurs)	Aucun changement
<i>Syzygium cumini</i>	Jamblon	Actuellement (impacts mineurs)	Aucun changement
<i>Tecoma stans</i>	Bois pissenlit	Actuellement (impacts majeurs)	Aucun changement
<i>Trema orientalis</i>	Bois d'Andrèze	Actuellement (impacts mineurs)	Aucun changement
<i>Vachellia farnesiana</i>	Cassi jaune	Actuellement (impacts mineurs)	Aucun changement

Boîte de texte optionnelle pour fournir d'autres informations

Les différentes études réalisées sur le site et la consultation de la base de données Mascarine Cadetiana II (CBN-CPIE de Mascarin) permettent de lister 46 espèces envahissantes.
 Les espèces listées en catégorie 5 : espèces très envahissantes et dominantes dans les milieux naturels sont citées ici « Actuellement (impacts majeurs) ».
 Les espèces listées en catégorie 4 : espèces envahissantes non-dominantes dans les milieux naturels sont citées ici « Actuellement (impacts mineurs) ».

2 espèces sont ajoutées ici car non présentes dans Catalog of Life :
 Cyperus involucratus; Actuellement (impacts majeurs)
 Diospyros digyna; Actuellement (impacts mineurs)

4.3.2 - Espèces animales

Espèces animales exotiques envahissantes

Phylum	Nom scientifique	Nom commun	Impacts	
CHORDATA/ACTINOPTERYGII	<i>Oreochromis niloticus</i>	Tilapia	Potentiellement	Aucun changement
CHORDATA/ACTINOPTERYGII	<i>Parachromis managuensis</i>	Guapote	Potentiellement	Aucun changement
CHORDATA/ACTINOPTERYGII	<i>Poecilia reticulata</i>	Guppy	Potentiellement	Aucun changement
MOLLUSCA/GASTROPODA	<i>Pomacea canaliculata</i>	Ampullaire	Pas d'impact	Aucun changement
CHORDATA/ACTINOPTERYGII	<i>Pterygoplichthys pardalis</i>	Pléco	Actuellement (impacts majeurs)	Aucun changement
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Rattus norvegicus</i>	Surmulot	Actuellement (impacts majeurs)	Aucun changement
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Rattus rattus</i>	Rat noir	Actuellement (impacts majeurs)	Aucun changement
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Suncus murinus</i>	Musaraigne	Pas d'impact	Aucun changement
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Tenrec ecaudatus</i>	Tangue	Potentiellement	Aucun changement
CHORDATA/ACTINOPTERYGII	<i>Xiphophorus hellerii</i>	Porte épée	Potentiellement	Aucun changement

Boîte de texte optionnelle pour fournir d'autres informations

Plusieurs espèces de poissons exotiques sont présentes dans les eaux de l'étang, sans qu'il soit possible de déterminer leur impact, même potentiel, sur les autres espèces et sur le milieu. La liste pourra être complétée lors d'une future mise à jour.

4.4 - Éléments physiques

4.4.1 - Climat

Région	Sous-région climatique
C: Climat humide de moyenne latitude avec des hivers doux	Cwa: Subtropicale humide (Doux avec hiver sec, été brûlant)

Le littoral ouest de l'île de la Réunion est concerné par les températures minimales les moins basses, descendant rarement en dessous de 18°C. Les températures maximales y sont les plus élevées ; elles varient entre 25 et 27°C en hiver (mai à octobre) et entre 30 et 32°C en été (novembre à avril).

Les précipitations annuelles sur le site sont inférieures en moyenne à 700 mm par an. Le Grand Bénare en tête de bassin versant reçoit en moyenne plus de 2000 mm. Ces valeurs peuvent être largement dépassées lors de saisons cycloniques importantes. Durant ces périodes, les précipitations importantes peuvent engendrer des crues faisant sortir l'étang de son lit mineur et faire monter le niveau d'eau jusqu'à la crête du cordon dunaire, occasionnant la rupture de ce barrage naturel. Actuellement, lorsque des fortes pluies sont attendues, le cordon dunaire est ouvert artificiellement pour éviter à la ville de Saint-Paul d'être inondée.

4.4.2 - Cadre géomorphologique

a) Élévation minimum au-dessus du niveau de la mer (en mètres)

a) Élévation maximum au-dessus du niveau de la mer (en mètres)

- Bassin hydrologique entier
- Partie supérieure du bassin hydrologique
- Partie moyenne du bassin hydrologique
- Partie inférieure du bassin hydrologique
- Plus d'un bassin hydrologique
- Pas dans un bassin hydrographique
- Côtier

Veuillez donner le nom du ou des bassins hydrographiques. Si le site se trouve dans un sous-bassin, indiquer aussi le nom de la plus grande rivière du bassin. Pour un site côtier/marin, indiquer le nom de la mer ou de l'océan.

Le site est situé dans la partie inférieure du bassin versant du Grand Bénare.
Le site est bordé par l'Océan Indien.

4.4.3 - Sol

- Mnéral
- Organique
- Pas d'information disponible

Les types de sols sont-ils sujets aux changements par suite de changements dans les conditions hydrologiques (p. ex., salinité ou acidification accrues)? Oui Non

Veuillez fournir d'autres informations sur les sols (optionnel)

L'étang est occupé par un sol hydromorphe riche en matière organique de type para-tourbeux (30 % de MO en masse sèche), qui repose sur un horizon riche en graviers. La présence moins importante de sols hydromorphes à gley (10 à 20 % d'argile) a été démontrée. Au nord de l'étang, notamment dans les prairies humides, la tendance halophytique des sols a été observée avec des encroutements de chlorures en surface (remontée d'eau salée par capillarité puis concentration et cristallisation). Sur le pourtour de l'étang, des sols bruns composés d'affleurements d'anciennes coulées, de lapillis et de grattons recouvrent les couches basaltiques des falaises. L'analyse d'un prélèvement de ce sol a confirmé leur caractère hyper basique (pH=9.5) et sodique. Le cordon littoral se compose d'alluvions, de sables, et de galets. Les horizons superficiels du sol sont complètement déstructurés, pulvérulents à l'état sec et imperméables lorsqu'ils sont réhydratés.

4.4.4 - Régime hydrologique

Permanence de l'eau

Présence?	
Généralement de l'eau permanente présente	Aucun changement

Source d'eau qui maintient les caractéristiques du site

Présence?	Source d'eau prédominante	
Alimenté par l'eau souterraine	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement
Eau marine	<input type="checkbox"/>	Aucun changement

Destination de l'eau

Présence?	
Marin	Aucun changement
Alimente l'eau souterraine	Aucun changement

Stabilité du régime hydrologique

Présence?	
Niveaux d'eau fluctuants (y compris marée)	Aucun changement

Ajouter tout commentaire sur le régime hydrologique et ses déterminants (s'il y a lieu). Utiliser cette boîte pour expliquer les sites ayant une hydrologie complexe:

Physiquement, on distingue deux zones hydrologiques au sein de l'étang, délimitées par un seuil naturel au niveau du pont de la RN1 (Merlin, 1996). La partie amont est moins profonde et plus végétalisée, alors que la partie aval est plus profonde et soumise à une plus grande pression anthropique (ski nautique, tourisme, etc.). La plupart des apports en eau de l'Étang de Saint-Paul sont identifiés et proviennent des résurgences des sources situées en périphérie de l'étang. Néanmoins les débits enregistrés au niveau du pont de la RN1 laissent suggérer la présence d'autres sources au sein de la zone humide. L'étude menée par IFREMER en 1986 signalait aussi la présence d'un apport d'eau souterrain au niveau du canal Lemarchand avec un débit d'environ 0.5 m3/s. L'Étang de Saint-Paul est séparé de l'océan par un cordon dunaire qui atténue les effets de variations du niveau dû aux marées. L'obstruction des canaux de l'étang peut aussi influencer les variations du niveau d'eau du site.

4.4.5 - Régime de sédimentation

Une érosion importante de sédiments se produit dans le site

Une accrétion ou un dépôt important de sédiments se produit dans le site

Un transport important de sédiments se produit dans ou à travers le site

Le régime de sédimentation est très variable, soit saisonnièrement, soit d'une année à l'autre

Le régime de sédimentation est inconnu

Donner toute autre information sur les sédiments (optionnel):

Deux patrons sédimentaires sont observés dans l'Étang de Saint-Paul. En amont du pont de la RN1, le profil granulométrique est principalement composé de sédiments fins, c'est-à-dire une majeure partie de sables fins et de limons fins et grossiers. En aval du pont, le profil granulométrique est principalement composé de sables grossiers et de limons grossiers, cette dualité pouvant s'expliquer par l'influence du milieu marin de manière plus prononcée dans la zone de l'embouchure que dans la zone située à l'intérieur des terres. Au niveau de la qualité de ces sédiments, on constate une relative contamination sur tout l'Étang de Saint-Paul par le Chrome et le Nickel. Cette contamination est en partie expliquée par l'origine géologique des sols de La Réunion (sols basaltiques naturellement riches en Nickel et Chrome).

4.4.6 - pH de l'eau

Acide (pH<5,5)

- Environ neutre (pH: 5,5-7,4)
- Alcaline (pH>7,4)
- Inconnu

Fournir d'autres informations sur le pH (optionnel):

Le pH de l'eau dans l'Étang de Saint-Paul est variable en fonction des endroits dans lesquels les mesures sont effectuées mais reste compris (IFREMER, 1986) entre 7.2 et 7.9, ce qui en fait une eau faiblement basique.

4.4.7 - Salinité de l'eau

- Douce (<0,5 g/l)
- Mixohaline(saumâtre)/Mixosaline (0,5-30 g/l)
- Euhaline/Eusaline (30-40 g/l)
- Hyperhaline/Hypersaline (>40 g/l)
- Inconnu

Veuillez fournir d'autres informations sur la salinité (optionnel):

L'Étang de Saint-Paul est principalement alimenté par des sources de résurgence d'eau douce, mais la plaine alluviale se trouve sur un socle basaltique fracturé permettant des intrusions d'eau de mer jusqu'au niveau de certaines sources. De fait, la salinité de l'étang diffère beaucoup en fonction des endroits échantillonnés. Les résurgences de la source du Moulin sont les plus contaminées par cette infiltration d'eau salée.

4.4.8 - Matières nutritives dissoutes ou en suspension dans l'eau

- Eutrophe
- Mésotrophe
- Oligotrophe
- Dystrophe
- Inconnu

4.4.9 - Caractéristiques de la région environnante qui pourraient affecter le site

Veuillez décrire si, et dans ce cas comment, le paysage et les caractéristiques écologiques de la région environnant le Site Ramsar i) essentiellement semblables ii) significativement différentes différent de ceux du site lui-même:

La région environnante présente une urbanisation ou un développement plus important

La région environnante a une densité de population humaine plus élevée

Dans la région environnante, il y a une utilisation agricole plus intense

La région environnante a des types de sols ou des types d'habitats significativement différents

Décrire d'autres raisons pour lesquelles la région environnante est différente:

Le site se trouve au cœur même de la ville de Saint-Paul.
 La zone tampon entre la mer et l'Étang de Saint-Paul est fortement urbanisée, plusieurs quartiers se sont aussi développés le long de la route du « Tour des Roches » qui contourne l'étang en amont, le long des falaises.

La pression anthropique est donc très importante, le bâti urbain se situe à proximité immédiate de la réserve, certaines habitations ne sont pas reliées à un système d'évacuation des eaux usées fonctionnel et les activités agricoles sont nombreuses dans tout le bassin versant mais également à proximité immédiate du site.

Ces contraintes pèsent de manière importante sur le site : de manière directe en raison des nuisances engendrées par l'importante densité humaine de la ville et du bassin versant, et de manière indirecte par la prise en compte légitime des attentes économiques, récréatives ou de loisir de la population qui influencent en retour les activités mises en place et la gestion menée sur le site.

4.5 - Services écosystémiques

4.5.1 - Services/avantages écosystémiques

Services d'approvisionnement

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Aliments pour les êtres humains	Subsistance pour les humains (p. ex., poissons, mollusques, céréales)	Moyen
Eau douce	Eau potable pour les humains et/ou le bétail	Élevé
Eau douce	Eau pour agriculture irriguée	Moyen
Eau douce	Eau pour industrie	Moyen

Services de régulation

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Maintien des régimes hydrologiques	Recharge et évacuation des eaux souterraines	Moyen
Protection contre l'érosion	Rétention des sols, sédiments et matières nutritives	Moyen
Maîtrise de la pollution et détoxification	Épuration de l'eau/traitement ou dilution des déchets	Élevé

Services culturels

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Loisirs et tourisme	Pique-niques, sorties, excursions	Élevé
Loisirs et tourisme	Chasse et pêche récréatives	Élevé
Loisirs et tourisme	Observation de la nature et tourisme dans la nature	Moyen
Spirituels et d'inspiration	Patrimoine culturel (historique et archéologique)	Moyen
Spirituels et d'inspiration	Valeurs spirituelles et religieuses	Faible
Scientifiques et pédagogiques	Activités et possibilités pédagogiques	Élevé
Scientifiques et pédagogiques	Site d'études scientifiques majeures	Élevé
Scientifiques et pédagogiques	Localité-type pour un taxon	Faible

Services d'appui

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Importance
Biodiversité	Soutient une diversité de formes de vie, notamment des plantes, des animaux et des microorganismes, les gènes qu'ils contiennent et les écosystèmes dont ils font partie	Élevé
Formation des sols	Rétention des sédiments	Moyen
Cycle des matières nutritives	Stockage, recyclage, traitement et acquisition de matières nutritives	Moyen

Dans le site: 10000

En dehors du site: 100000

Des études ou des évaluations ont-elles été faites de la valorisation économique des services écosystémiques fournis par ce Site Ramsar? Oui Non Inconnu

4.5.2 - Valeurs culturelles et sociales

i) le site fournit un modèle pour l'utilisation rationnelle des zones humides, démontrant l'application de connaissances et de méthodes traditionnelles de gestion et d'utilisation qui maintiennent les caractéristiques écologiques de la zone humide

ii) le site a des traditions culturelles exceptionnelles ou des vestiges d'anciennes civilisations qui ont influencé les caractéristiques écologiques de la zone humide

Description, s'il y a lieu

L'Étang de Saint-Paul est un lieu historique très important puisqu'il s'agit du site où se sont installés les premiers colons, débarqués à La Réunion au 17ème siècle. Au nord et au sud de l'Étang de Saint-Paul se trouvent deux bâtiments inscrits Monuments Historiques au titre de la loi du 31/12/1913 : il s'agit au nord de la Grande Maison de Savanna et au sud de la Poudrière qui se trouve être parmi les plus anciens bâtiments de l'île de La Réunion construit en 1724. De plus, la Ravine du Bernica, située à l'extrémité sud-ouest de l'Étang, constitue un site patrimonial et culturel classé parmi les sites du département de la Réunion le 26 avril 1996. Les colons ont aussi modifié la morphologie de l'Étang de Saint-Paul en drainant certaines zones afin de les rendre cultivables. A l'heure actuelle l'Étang de Saint-Paul a une surface d'eaux libres presque 10 fois moins importante qu'à l'origine.

iii) les caractéristiques écologiques de la zone humide dépendent de l'interaction avec les communautés locales ou les peuples autochtones

iv) des valeurs non matérielles pertinentes telles que des sites sacrés sont présentes et leur existence est étroitement liée au maintien des caractéristiques écologiques de la zone humide

Description, s'il y a lieu

Deux sites culturels (correspondant aux sources résurgentes « Bouillon » et « Moulin Rouge ») sont recensés sur le périmètre de la réserve naturelle et sont associés au culte hindou réunionnais.

4.6 - Processus écologiques

<aucune donnée disponible>

5 - Comment est géré le site? (Conservation et gestion)

5.1 - Régime foncier et responsabilités (Administrateurs)

5.1.1 - Régime foncier/propriété

Propriété publique

Catégorie	Dans le Site Ramsar	Dans la zone environnante
Province/région/gouvernement d'État	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Autorité locale, municipalité, (sous)-district, etc.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Propriété privée

Catégorie	Dans le Site Ramsar	Dans la zone environnante
Autres types de propriétaire(s) privé(s)/ individuel(s)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Fournir d'autres informations sur le régime foncier / régime de propriété (optionnel):

Le Département a acquis, au titre de sa politique des ENS, des parcelles appartenant anciennement aux Sucreries de Bourbon. La Commune de Saint-Paul et l'État possèdent une part de la surface de l'étang. L'ONF est propriétaire de 42 hectares de terrains situés dans la Forêt Domaniale de la Côte sous le Vent, dont 22 hectares de marais en zone A. Au total, 70 % du foncier de la zone A et 33 % de celui de la zone B sont des propriétés publiques (SAFER, 2012). Concernant les propriétés privées, plus de 110 propriétaires sont recensés. Au niveau des ravinements adjacentes à la RNN, le périmètre du site est constitué du Domaine Public Fluvial, propriété de l'État, et inclus un terrain du département. Malgré l'importance de la maîtrise foncière publique, l'importance des propriétés privées, particulièrement en zone B de la réserve, peut générer des difficultés d'accès sur d'autres parcelles, tant pour le travail quotidien des agents de la réserve que pour la conduite d'actions de gestion.

5.1.2 - Organe de gestion

Indiquer le bureau local / les bureaux locaux de toute agence ou organisation responsable de la gestion du site:

Gestionnaire du Site : Régie Réserve Naturelle Nationale de l'Étang de Saint-Paul

L'ONF, en tant que propriétaire et gestionnaire de la Forêt Domaniale de la Côte sous le Vent, est un partenaire privilégié de la Régie RNNESP sur la partie aval de l'étang (zone B en aval du pont de la RN1). Les deux structures ont convenu de se rencontrer a minima une fois par an pour échanger et harmoniser leurs pratiques de gestion sur l'espace co-géré. Les documents cadres des deux structures (document d'aménagement de la forêt domaniale et Plan de gestion de la RNN), qui sont tous les deux en cours de révision seront mis en cohérence.

Donner le nom et le poste de la personne ou des personnes responsable(s) de la zone humide:

HOARAU Pascal : Conservateur de la Réserve

Adresse postale:

18, impasse des roseaux, Grande Fontaine, 97460 Saint-Paul, La Réunion

Adresse de courriel:

p.hoarau@reserve-etangstpaul.fr

5.2 - Menaces aux caractéristiques écologiques et réponses (gestion)

5.2.1 - Facteurs (actuels ou probables) touchant défavorablement les caractéristiques écologiques du site

Établissements humains (non agricoles)

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Dans la zone environnante
Logement et zones urbaines	Impact élevé		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Zones commerciales et industrielles	Impact élevé		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Tourisme et zones de loisirs	Impact moyen		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Régulation de l'eau

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Dans la zone environnante
Extraction d'eau	Impact élevé		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Agriculture et aquaculture

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Dans la zone environnante
Cultures annuelles et pérennes non ligneuses	Impact moyen		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Corridors de transport et de service

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Dans la zone environnante
Routes et voies ferrées	Impact moyen		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Utilisation des ressources biologiques

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Dans la zone environnante
Chasse et prélèvement d'animaux terrestres	Impact élevé		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Prélèvement de plantes terrestres	Impact élevé		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Exploitation et prélèvement du bois	Impact moyen		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pêche et prélèvement de ressources aquatiques	Impact élevé		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Intrusions et perturbations anthropiques

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Dans la zone environnante
Activités de loisirs et de tourisme	Faible impact		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Modifications au système naturel

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Dans la zone environnante
Barrages et utilisation/gestion de l'eau	Impact élevé		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Défrichement/changement d'affectation des sols	Impact élevé		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Incendies et suppression des incendies	Impact élevé		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Gènes et espèces envahissants et problématiques

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Dans la zone environnante
Espèces exotiques/ non indigènes envahissantes	Impact élevé		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Pollution

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Dans la zone environnante
Eaux usées domestiques, eaux usées urbaines	Impact élevé		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Effluents agricoles et forestiers	Impact élevé		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Déchets solides et ordures	Impact élevé		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Excès de chaleur, bruit, lumière	Impact élevé		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Changements climatiques et phénomènes météorologiques extrêmes

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Dans la zone environnante
Tempêtes et crues	Faible impact		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Des ouvertures illégales du cordon dunaire sont régulièrement constatées. Elles impactent les niveaux d'eau et provoquent des vidanges plus ou moins partielles de l'étang : la régie autonome RNNESP souhaite reprendre la gestion du cordon dunaire pour que celle-ci prenne en compte, en plus de la sécurité des biens et des personnes, l'ensemble des critères écologiques.

5.2.2 - Statut légal de conservation

Inscriptions nationales légales

Type d'inscription	Nom de la région	Information en ligne url	Recouvrement avec le Site Ramsar
Réserve Naturelle Nationale	Réserve Naturelle Nationale de l'Étang de Saint-Paul	https://reserve-etangstpaul.fr https://www.facebook.com/reserve-etangstpaul http://www.reserves-naturelles.org/etang-de-saint-paul	entièrement

Désignations non statutaires

Type d'inscription	Nom de la région	Information en ligne url	Recouvrement avec le Site Ramsar
Autre inscription non statutaire	ZNIEFF1: Ravine Divon		partiellement
Autre inscription non statutaire	ZNIEFF1: Ravine Renaud		partiellement
Autre inscription non statutaire	ZNIEFF1: Ravine Renaud II		partiellement
Autre inscription non statutaire	ZNIEFF1: Ravine Tête Dure		partiellement
Autre inscription non statutaire	ZNIEFF1: Ravine du Bernica (aval)		partiellement
Autre inscription non statutaire	ZNIEFF2: Etang de Saint-Paul		partiellement
Autre inscription non statutaire	ZNIEFF 1: Aval de l'Etang de Saint-Paul	http://www.reunion.developpement-durable.gouv.fr/znief-r180.htm	entièrement

5.2.3 - Catégories d'aires protégées UICN (2008)

la Réserve naturelle intégrale

Ib Zone de nature sauvage: aire protégée gérée principalement pour la protection de la nature sauvage

II Parc national: aire protégée gérée principalement pour la protection des écosystèmes et les loisirs

III Monument naturel: aire protégée gérée principalement pour la conservation de caractéristiques naturelles spécifiques

IV Zone de gestion des habitats/espèces: aire protégée gérée principalement pour la conservation dans le cadre d'une intervention de gestion

V Paysage terrestre/marin protégé: aire protégée gérée principalement pour la conservation du paysage terrestre/marin et les loisirs

VI Aire protégée de ressource gérée: aire protégée gérée principalement pour l'utilisation durable des écosystèmes naturels

5.2.4 - Mesures de conservation clés

Habitat

Mesures	état
Initiatives/contrôles de la gestion des bassins versants	Partiellement appliquées
Manipulation/amélioration de l'habitat	Appliquées
Gestion/restauration hydrologique	Appliquées
Corridors/passages pour la faune	Appliquées

Espèces

Mesures	état
Programmes de gestion d'espèces menacées/rares	Appliquées
Contrôle des plantes exotiques envahissantes	Appliquées
Contrôle d'animaux exotiques envahissants	Partiellement appliquées

Activités anthropiques

Mesures	état
Gestion du prélèvement/de l'exploitation de l'eau	Appliquées
Gestion/régulation des pêcheries	Appliquées
Contrôles du prélèvement/ application des mesures de lutte contre le braconnage	Appliquées
Régulation/gestion des activités récréatives	Appliquées
Activités de communication, éducation, sensibilisation et participation	Appliquées
Recherche	Appliquées

5.2.5 - Plan de gestion

Y a-t-il un plan de gestion spécifique pour le site? Oui

Une évaluation de l'efficacité de la gestion a-t-elle été entreprise pour le site? Oui Non

Si le site est un site transfrontière officiel comme indiqué dans la section Admin. et limites > Localisation du site, y a-t-il des processus de planification de la gestion communs avec une autre Partie contractante? Oui Non

Indiquer si un centre Ramsar, un autre centre pédagogique ou d'accueil des visiteurs, ou un programme d'éducation ou pour les visiteurs, est associé au site:

A l'heure actuelle, il n'y a pas de centre d'accueil des visiteurs. La « Maison de la Réserve Naturelle Nationale Etang de Saint-Paul » est en projet, elle se fera en réhabilitant la Grande Maison de Savanna. L'ONF met à disposition du gestionnaire du Site un bâti en aval de l'étang, qui une fois restauré permettra de faire l'accueil du public pour les visites de l'étang. Les écogardes animateurs de la Régie RNNESP ont fait découvrir les écosystèmes de l'étang à environ 8000 personnes (scolaires et grand public) en 2017, en visites pédestres ou en kayak sur les canaux.

La Régie publie Le Mag', la revue d'information de la Réserve, tiré à 5000 exemplaires, et est présente sur internet et les réseaux sociaux.

A court terme, d'autres projets de sensibilisation à l'environnement et à la découverte du site sont prévus : sentier pédestre, circuit touristique en périphérie de l'étang, panneaux d'information sur le patrimoine du site...

URL de la page web liée au site (le cas échéant):

5.2.6 - Plan de restauration

Y a-t-il un plan de restauration spécifique au site? Oui, il y a un plan

5.2.7 - Suivi mis en œuvre ou proposé

Suivi	état
Suivi du régime hydrologique	Appliqué
Qualité de l'eau	Appliqué
Communautés végétales	Appliqué
Espèces végétales	Proposé
Communautés animales	Proposé
Espèces animales (veuillez préciser)	Proposé
Oiseaux	Appliqué

Les suivis animaux débutés ou proposés concernent les espèces patrimoniales suivantes:

- Papangue (seul rapace de l'île, endémique)
- Poule d'eau et hérons striés (oiseaux d'eaux indigènes, caractéristiques des zones humides)
- Oiseaux limicoles (dans le cadre des réseaux Waterquest et Wetlands)
- Chauves-souris (une espèce endémique et une espèce indigène de La Réunion).

6 - Document additionnel

6.1 - Rapports et documents additionnels

6.1.1 - Références bibliographiques

ANTEA (2001) Étang de Saint-Paul, synthèse des données – Analyse de son comportement hydrologique et hydraulique. 41p.
 Blanchard F. (1993) Expertise écologique d'une zone humide tropicale insulaire : l'Étang de Saint-Paul – Île de La Réunion. 107 p.
 Cadet T. (1977) La végétation de l'île de la Réunion. Étude phytoécologique et phytosociologique. Cazal, Saint-Denis, Ile de la Réunion
 Cluet D. et Bertrand J. (1986) Étude des potentialités aquacoles du complexe Étang-Marais de Saint-Paul.105p.
 Couteyen S. (2012) Distribution spatiale et évaluation de la densité des espèces d'Odonates inféodées à la Réserve Naturelle Nationale de l'Étang de Saint-Paul. 28p.
 Strasberg D., Dupont J. et Rameau J.-C. (2010) Typologie des habitats CORINE Biotope.
 DIREN (2011) Étang de Saint-Paul : Études entomologiques des zones incendiées. 40p.
 ECO-MED (2014) Réalisation d'un inventaire ornithologique et évaluation des populations de Héron strié et de Poule d'eau sur la Réserve Naturelle Nationale de l'Étang de Saint-Paul. 38p.
 UICN (2010) Liste Rouge de la Faune de La Réunion.
 UICN (2010) Liste Rouge de la Flore vasculaire de La Réunion.
 Lacoste M., Delbosc P. et Picot F. (2014) Typologie descriptive des habitats naturels et semi-naturels de La Réunion. 137 p.
 Merlin S. (1996) Étude du peuplement ichthyologique de l'Étang de Saint-Paul – Île de la Réunion. 56 p.
 Michon L. (2017) Sites géologiques remarquables de la Réunion. 40 fiches
 Mondesir L. (2016) Suivi des peuplements de macro-crustacés au sein de la Réserve Naturelle Nationale de l'Étang de Saint-Paul. 33p.
 OCEA Consult (2012) Distribution spatiale et évaluation quantitative des populations de poissons et de macro-crustacés dans la Réserve Naturelle de l'Étang de Saint-Paul. 57p.
 ORE (1998) Suivi des plans d'eau : Méthodologie proposée et premiers résultats. 46p.
 Radjasagarane S. (2001) Expertise floristique de la zone incendiée de l'Étang de Saint-Paul. 46p.
 SAFEGE (2009) Étude préliminaire et mise au point d'un cahier des charges pour la réalisation de travaux de dégagement des canaux de l'Étang de Saint-Paul. 70p.
 Salamolard M. et Ghestemme T. (2001) Évaluation des enjeux de la faune de l'Étang de Saint-Paul et suivi de la recolonisation suite à l'incendie d'octobre 2000. 24p.
 Valade P. et Gonthier J. (2006) Lute 2006 contre le chikungunya, volet « Surveillance des eaux douces » : échantillonnage des Poissons et des Macro-crustacés de l'Étang de Saint-Paul. 26p.

6.1.2 - Rapports et documents additionnels

i. listes taxonomiques d'espèces de plantes et d'animaux présents dans le site (voir section 4.3)

<no file available>

ii. une Description détaillée des caractéristiques écologiques (DCE) (dans un format national)

<no file available>

iii. une description du site dans l'inventaire national ou régional des zones humides

<no file available>

iv. rapports relevant de l'article 3.2

<no file available>

v. plan de gestion du site

<no file available>

vi. autre littérature publiée

<no file available>

<aucune donnée disponible>

6.1.3 - Photographie(s) du site

Fournir au moins une photographie du site:



Vue du canal Gabry (Régie RNNESP, 12-09-2017)



Vue du canal Matoutia (Régie RNNESP, 10-09-2015)



Vue d'ensemble du site (Régie RNNESP, 28-08-2015)

6.1.4 - Lettre d'inscription et données correspondantes

Lettre d'inscription

<1 fichier(s)>

Date d'inscription 2019-07-15